

## ► Salles-la-Source

# « Ranimons la cascade » prête à engager des actions judiciaires

■ L'assemblée générale de « Ranimons la cascade » aura lieu le 15 mars. Cette réunion, réservée aux adhérents, a été préparée mardi par les membres du conseil d'administration. À l'ordre du jour de la rencontre de vendredi prochain, en plus des points habituels : bilan des actions et succès 2012 qui ont été nombreux et déterminants ; état actuel du dossier souvent très troublant, qui comporte de graves irrégularités ; projets et perspectives pour les années à venir avec débat sur les axes de développement des actions à mener. Certaines de ces actions seront engagées sur plusieurs années et vont nécessiter la mise en place de plans de financement et l'ouverture d'une souscription exceptionnelle.

Tout au long de cette année, des talents et compétences croisés ont été mis en œuvre pour des animations favorisant la promotion des richesses naturelles et culturelles des sites exceptionnels de la commune et mener une étude approfondie du dossier de demande d'autorisation. L'association pense avoir désormais répertorié la plupart des zo-



Le conseil d'administration reste très mobilisé.

nes d'ombre du dossier et démantelé les nœuds de cet « imbroglio juridique ». Elle affirme désormais « avoir réuni toutes les preuves de la situation illégale de cette usine hydroélectrique ».

Un élément supplémentaire d'explication pourrait cependant avoir été livré récemment par la préfète aux représentants de l'association : « l'aveu qu'elle ne décide rien sur ce dossier sans l'accord de son ministère de tutelle », ce qui pour ceux-ci « laisse soupçonner quelque ap-

puï puissant au plus haut niveau sur cette entreprise ». Si l'association se réjouit des différentes décisions juridiques qui ont été prises récemment en faveur de la municipalité de Salles-la-Source ou des époux Mathieu, elle est bien consciente qu'elle est à un tournant et se prépare donc à engager des actions judiciaires contre l'État afin de clarifier définitivement cette « affaire ».

Les responsables rappellent donc que « rien n'est encore gagné et que la mobilisation est

toujours de mise ». Pour le président Bernard Gauvain, « Tout cela va être démontré lors de l'assemblée générale. Nous nous efforcerons de permettre à chacun de repartir de celle-ci avec une vision claire des enjeux du dossier et la conscience de la gravité de faits. Il est temps que chacun comprenne que nous ne sommes plus dans un banal conflit d'usage sur l'eau mais bel et bien devant un scandale public et un grave déni de justice ».